

CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS ET CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES : RÔLE DU FACTEUR INDIVIDUEL

37^e Congrès National de Médecine et Santé au Travail
Montpellier - 04 au 07 juin 2024

JP. Brion, D. Leclerc, A. Stoufflet
polepidemiologie@agestra.org

INTRODUCTION

Quels que soient les secteurs professionnels, les salariés connaissent des modifications de leur environnement de travail qui transforment leur activité et leur quotidien avec parfois pour conséquence une prise de substances psychoactives. **Hypothèse** : dans ce contexte, la capacité d'adaptation des salariés influe sur la consommation médicamenteuse.

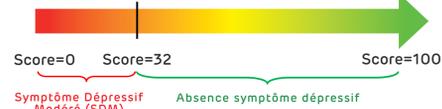
Ce travail [1] étudie le lien entre les **changements dans l'environnement de travail** et la **consommation de psychotropes** en introduisant dans le modèle la **capacité d'adaptation des salariés** appréciée par leur « **flexibilité psychologique** » (capacité à persister ou changer le cours d'une action, même en présence de pensées, sensations et émotions désagréables [2]).

MATÉRIEL & MÉTHODE

- > Enquête **transversale descriptive**, recueil entre septembre 2019 et mars 2020
- > Inclusion : toutes les **femmes** majeures en CDI lors de leur passage en consultation de santé au travail à AGESTR
- > Questionnaire anonyme en 2 parties

Autoquestionnaire salariée

- > Renseignements généraux
- > Modifications de l'environnement de travail [3]
- > Score WHO-5 [4] : indice de bien-être



Équipes médicales

- > Evaluation de la consommation d'anxiolytiques, d'antidépresseurs et d'hypnotiques au cours des 12 derniers mois

Méthodes statistiques

- > Variables quantitatives : décrites par moyenne et écart type
- > Variables qualitatives : décrites avec fréquence
- > Forces d'association : exprimées en Odds Ratio (OR)

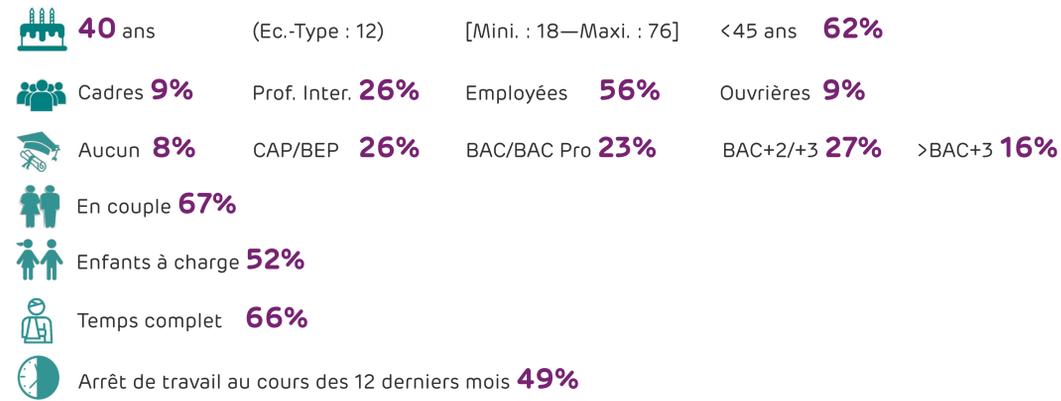
Analyses statistiques

- > Description échantillon
- > Régressions logistiques ajustées sur l'âge et la catégorie socio-professionnelle :
Dégager des liens éventuels entre la consommation de psychotropes et les différents facteurs un à un
- > Analyse multivariée :
Prise en compte simultanée de toutes les variables pour mesurer leur implication dans la consommation de psychotropes

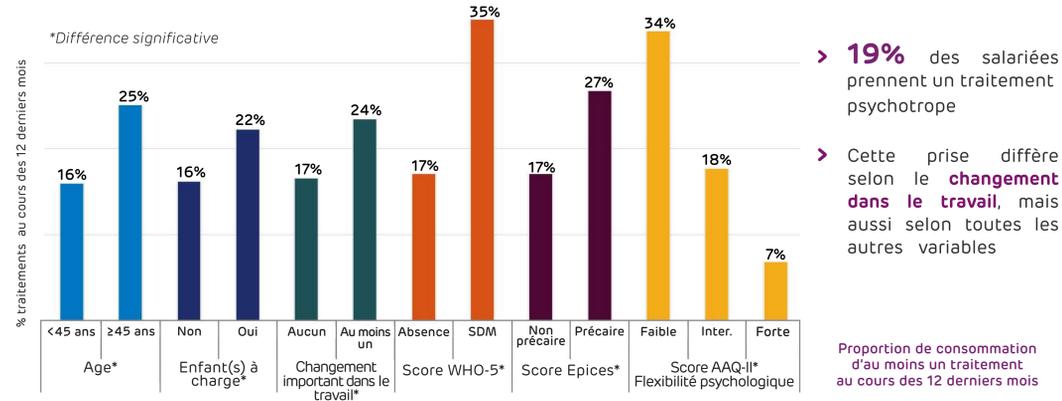


RÉSULTATS

Population des répondantes (n=724)

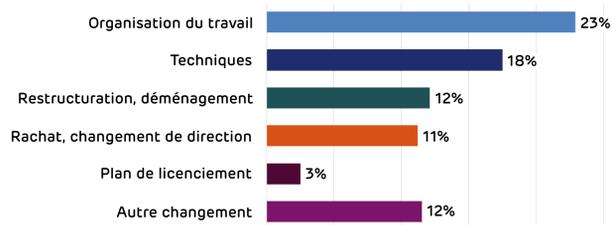


Traitements psychotropes & hypnotiques au cours des 12 derniers mois



Modifications de l'environnement de travail

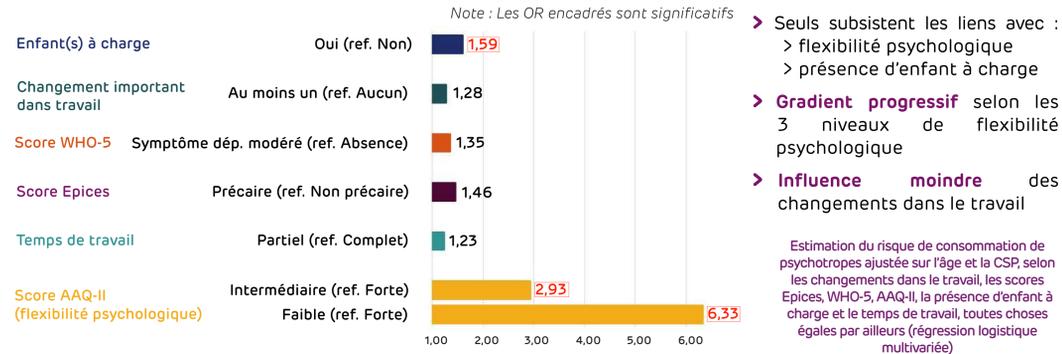
> **42%** des salariées signalent qu'au moins un changement a « **fortement modifié** (leur) **environnement de travail** au cours des douze derniers mois » (hors changement de poste)



Proportion de salariées ayant vécu un changement important de leur environnement de travail au cours des 12 derniers mois, selon le type de changement

> La principale modification se rapporte à l'**organisation du travail**

Estimation du risque de consommation de psychotropes (odds-ratio)



DISCUSSION

- > Échantillon envisagé : 5 000 questionnaires ; étude **interrompue** le 17 mars 2020 (1^{er} confinement de la COVID-19)
- > 724 questionnaires : le recueil **limite** la puissance des tests statistiques et restreint les classes d'analyse, notamment les effets du changement selon l'implication des salariées
- > Néanmoins, au regard de la littérature, cet échantillon est :
> **comparable** en termes d'exposition aux changements, de symptôme dépressif et de flexibilité psychologique
> différent, comme attendu, pour le score Epices en raison de la population étudiée (salariées en CDI)
- > Conclusions différentes avec la bibliographie qui peuvent s'expliquer par la **nature des variables retenues** :
> la contrainte : pression temporelle pour TOURANCHET [7] vs modifications de l'environnement de travail
> l'astreinte : symptôme dépressif pour COUTROT [3] vs consommation de psychotropes
- > Population cible exclusivement féminine : pertinence d'étendre l'étude à la population **masculine**

CONCLUSION

- Dans notre modèle :**
- > Les « **modifications de l'environnement de travail** », sont un élément **mineur** de cette consommation.
- > L'hypothèse d'une implication de la « **flexibilité psychologique** » des individus est **non seulement confirmée** mais elle occupe une place **majeure** dans la prise de médicaments psychotropes.

La faible flexibilité psychologique représente un **facteur de risque** important de consommation de psychotropes pour toute organisation de travail même stable.

Sa prise en compte est nécessaire comme déterminant essentiel dans l'élaboration des modèles d'exposition professionnelle.

Bibliographie

- Brion, J.P., Leclerc, D., & Stoufflet, A., Changements organisationnels et flexibilité psychologique : conséquence sur la consommation des substances psycho-actives, Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement 83 (2022) 171-180
- Dionne, F., Ngo, T.L., & Blais, M.C., The psychological flexibility model: a new approach to mental health, Santé mentale au Québec, vol. 38, n°2, 2013, p. 111-130
- Coutrot, T., Changements organisationnels : la participation des salariés protège-t-elle du risque dépressif ? Dares Analyses. Numéro 061, Septembre 2017
- Krieger, T., Zimmermann, J., Huffziger, S., Ubi, B., Diener, C., Kuehner, C., & Grosse-Holtforth, M., Measuring depression with a well-being index : further evidence for the validity of the WHO Well-Being Index (WHO-5) as a measure of the severity of depression. J Affect Disord. 2014 Mar ; 156:240-4
- Sass, C., Moulin, J.J., Guéguen, R., Abric, L., Dauphinaut, V., Dupré, C., et al., Le score Epices : un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes. Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire. Numéro 14, 4 avril 2006 : pages 93-96
- Monestés, J.L., Liens entre attention centrée sur soi et évitement expérientiel dans les troubles anxio-dépressifs et leur prise en charge psychothérapeutique, Thèse Docteur en Psychologie. Juin 2011 : pages 94 et 134
- Touranchet, A., Derriennic, F., & Volkoff, S., Santé, travail et âge - Résultats de l'enquête Estev 1990. Actualité et dossier en santé publique. Numéro 15, Juin 1996 : pages 18-23

Merci aux équipes d'AGESTR impliquées dans ce travail

AGESTR - Agir Ensemble pour la Santé au Travail - 1, rue de Courcelles - 57070 METZ - T. 03 87 63 36 15 - F. 03 87 55 02 25 sante-travail@agestra.org - www.agestra.org

Association inscrite auprès du Tribunal d'Instance de Metz Vol.178 fol. n°191
Siren : 878 758 218 00027 | Code NAF : 8621Z | N° TVA intracommunautaire : FR33878758218

agestra
Agir Ensemble pour la Santé au Travail